



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-79475>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-79475**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25340065900012

Ville : Marseillan

Code postal : 34340

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marc COUSTOL directeur du Syndicat

Adresse mail du contact : M.coustol@syndicatbaslanguedoc.com

Numéro de téléphone du contact : +33 467772010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats sont invités à se reporter à l'article 5.1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidats sont invités à se reporter à l'article 5.1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les candidats sont invités à se reporter à l'article 5.1 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/08/2024 à 11:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TCSP RD2 ENTREE DE SETE - DEVOIEMENT DES RESEAUX SBL PHASE 2 - RUE DE BRUXELLES - POINTE COURTE

Code CPV principal - Descripteur principal : 44162500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : les candidats sont invités à se reporter au CCTP et ses annexes

Lieu principal d'exécution du marché : SETE 34200

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Type de marché : travaux. Type de marché de travaux : exécution. Acheteur : entité adjudicatrice. Les voies de recours sont détaillées à l'article 11.2 du RC. Instance chargée des procédures de recours : 11.3 du RC. Délai de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres (article 2.9 du RC). CPV : 45231110 : travaux de pose de conduites. CPV complémentaire : 44162500 : conduite d'eau potable. Critères de jugement des offres sont indiquées à l'article 8.2 du RC. Les documents à produire au titre de la candidature sont indiqués à l'article 5.1 du RC. Les tâches spécifiques énumérées ci-dessous devront être exécutées par le mandataire du groupement cas de groupement ou par le titulaire : Pose de canalisation d'eau potable En conséquence du caractère contraignant du nombre de caractères pouvant être saisis, les opérateurs économiques devront prendre connaissance de l'ensemble des documents de la consultation. Ces documents comportent notamment des informations relatives aux éléments devant être remis par les opérateurs économiques à l'appui de leur candidature et de leur offre et comportent notamment la description du marché et des conditions de participation de la procédure de passation. L'exécution du marché n'est pas soumise à des conditions particulières. La langue utilisée est le français. L'unité monétaire est l'euro. La forme juridique que doit revêtir le groupement est indiquée à l'article 2.5 du RC. Les modalités essentielles de financement sont indiquées à l'article 2.4 du RC. Le cautionnement et les garanties exigées sont indiquées à l'article 6 du CCAP. La consultation est lancée selon la procédure adaptée ouverte. La procédure est dite ouverte car les soumissionnaires doivent remettre leur candidature et leur offre en même temps. La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement. Les prestations donneront lieu à un marché unique. Pas d'identification de prestations distinctes. Le marché n'est pas un marché à tranche. Les variantes ne sont pas autorisées. Le DCE peut être modifié dans les conditions fixées à l'article 2.8 du RC. Le délai d'exécution des travaux est laissé à l'initiative des soumissionnaires dans la limite du délai maximum fixé dans l'acte d'engagement. Les soumissionnaires devront préciser le délai dans l'acte d'engagement tout en respectant le délai maximum imposé. Le contenu du DCE est détaillé à l'article 3.1 du RC. Les modalités de consultation du DCE sont détaillées à l'article 3.2 du RC. Le DCE est téléchargeable sur la plateforme : www.achatpublic.com Les conditions de remise des plis sont fixées à l'article 4.2 du RC. Les documents à produire au titre de la candidature sont listés à l'article 5.1 du RC. Des qualifications professionnelles sont exigées. Le niveau minimum de capacité est fixé à l'article 5.1.1 du RC. Préalablement à l'élaboration de leur offre, les soumissionnaires peuvent effectuer une visite sur site. Cette visite est fortement recommandée pour permettre aux candidats d'établir leur offre en toute connaissance du site et des contraintes de réalisation des travaux. Les candidats n'ayant pas réalisé cette visite ne pourront pas s'en prévaloir par la suite pour justifier des réclamations en cours d'exécution, fondées sur un manque de connaissance du site ou des contraintes

de réalisation des travaux. Le site est accessible à tous (article 5.1.2 du RC). Le contenu des offres est fixé à l'article 5.1.3 du RC. Les modalités d'obtention des renseignements complémentaires sont mentionnées à l'article 5.1.4 du RC. La signature électronique n'est pas exigée pour la remise des candidatures et des offres (article 7 du RC). La vérification et la sélection des candidatures sont réalisées selon les modalités décrites à l'article 8.1 du RC. L'examen des offres est réalisé selon les modalités décrites à l'article 8.2 du RC. Les critères de jugement des offres sont mentionnés à l'article 8.2 du RC. L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'attribuer le marché public sur la base des offres "initiales" sans négociation. Si des négociations étaient engagées, elles se dérouleront selon les modalités décrites à l'article 8.2 du RC. Les documents et justificatifs de régularité fiscale et sociale demandés à l'attributaire pressentis sont décrits à l'article 10 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/07/2024